

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Camping La Rivière, lieu-dit le Bougayrou, 46200 LACAVE

contact@campinglariviere.com ; tel : 06 33 59 64 49

Article 1 : Applications des conditions générales de vente

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et du règlement intérieur du camping, préalablement à toute réservation d'un séjour pour lui-même et toute personne participant au séjour. Le camping La Rivière est ouvert aux seuls séjours de tourisme, à l'exclusion de tout autre type.

Article 2 : Conditions de réservation

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. La taxe de séjour n'est pas indiquée et sera à régler sur place, le jour d'arrivée.

La réservation ne devient effective qu'après confirmation par notre service et après réception de l'acompte de 30% du montant total du séjour, demandé sur le contrat de location. Le solde du séjour doit être réglé, au plus tard 30 jours avant le début du séjour pour nos locations en mobil-homes et le jour de l'arrivée pour nos emplacements nus.

La réservation d'un mobil-home effectuée à moins de 30 jours de la date d'arrivée, doit être réglée en intégralité lors de la confirmation.

Article 3 : Modification et annulation

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Toute réservation d'un mobil-home non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

En cas d'annulation, le camping La Rivière retient une somme dont le montant est fonction de la date d'annulation :

- Plus de 45 jours avant la date : 10% du prix du séjour (frais de gestion)
- Entre 45 et 30 jours avant la date : 30% du prix du séjour
- Moins de 30 jours avant la date : la totalité du montant versé sera conservé par le camping La Rivière

Le camping La Rivière propose de souscrire une assurance annulation. En cas d'annulation pour un motif couvert par cette assurance, celle-ci vous permettra d'obtenir le remboursement partiel ou total de votre séjour, selon les conditions prévues au contrat.

Article 4 : Conditions de séjour

Tout vacancier est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping et aux directives de l'équipe gérante.

Vous pouvez prendre possession de votre emplacement nu à partir de 14h et avant 19h, le jour de votre arrivée. Le départ est prévu avant 12h.

Votre mobil-home sera prêt à vous accueillir à partir de 16h et avant 19h, un état des lieux sera effectué à votre arrivée et le jour de votre départ, avant 10h. Deux cautions vous seront demandées à votre arrivée, elles concernent les dégâts liés au matériel (250€) ainsi que les dégâts liés à la propreté (80€) sauf si vous avez souscrit un forfait nettoyage lors de votre réservation.

Le matériel de chaque mobil-home fait l'objet d'un inventaire remis au client, qui est tenu de la contrôler à son arrivée, de signaler toute anomalie, et de le rendre signé le jour même.

Le nombre de personnes par mobil-home ou par emplacement nu correspond à l'occupation maximale autorisée, compte tenu de l'équipement disponible, et pour des raisons de sécurité et d'assurance.

Aucune personne ne peut être acceptée dans l'enceinte du camping sans l'accord de l'équipe gérante. Un forfait visiteur est possible à la journée sous réserve. Toute personne non prévue au séjour est tenue de se présenter à son arrivée à la réception et de régulariser sa visite.

Il vous est demandé de restituer votre emplacement nu ou votre mobil-home dans un état parfait de propreté, et de restituer le matériel prêté à l'accueil avant de partir.

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des mobil-homes et des bâtiments communs, et il vous est demandé de jeter vos mégots dans les endroits prévus à cet effet, afin de préserver le site et d'éviter les incendies.

Article 5 : Assurance – Responsabilité

Il appartient au vacancier d'être assuré en responsabilité civile. Le camping La Rivière décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc, et en cas d'accident relevant de la responsabilité civile de celui-ci.

Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents. Notre piscine et notre plage de rivière ne sont pas surveillées.

Les parents ne peuvent en aucun cas laisser leurs enfants à la charge de l'équipe d'animations et sortir de l'enceinte du camping pendant les activités.